

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 7 mars 2025 à Dinant

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Entrevue avec Maître Thierry WIMMER

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'entendre Maître Thierry WIMMER sur le dossier qui lui est confié ; De proposer au Conseil de zone, lors de sa prochaine séance, de modifier le ROI opérationnel tel que présenté au CCB le 27 novembre 2024 afin de supprimer les contraintes liées aux disponibilités du personnel volontaire.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 28/02/2025.

3. Achat formation logiciels CARE et MAPINFO – Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de la formation CARE pour 4 personnes et la formation MAPINFO pour 2 personnes à la Société Knowingwhere à 5377 Nettine, pour un montant de € 3.150,00 HTVA ou € 3.811,50 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/123-17.

4. Achat Petit Matériel pour Entretien et Réparation ARI – Budget ordinaire – Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de petit matériel pour l'entretien et la réparation des appareils respiratoires sur base des devis n° 21052748, 2052762 et 21052850) de la Société Dräger Safety Belgium SA, Heide 10 à 1780 Wemmel d'un montant total de € 3.547,20 HTVA, soit € 4.292,11 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/124-01.

5. Démission volontaire secouriste-ambulancier non pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter la démission de Monsieur X, secouriste-ambulancier non-pompier volontaire au poste de secours de Dinant, à la date du 30 mars 2025.

6. Ethias - Assurances collectives

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver les trois conventions d'assurance collectives n° 9972, 9973 et 9974 modifiées par Ethias.

7. Ethias - Assurance groupe pour structure d'accueil - Modification

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur la nouvelle version du contrat d'assurance groupe pour structure d'accueil, pour le deuxième pilier de pension du personnel administratif contractuel, à partir du 1^{er} janvier 2025.

8. Litige officier volontaire - Information appel

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre connaissance de la requête en appel de Monsieur X contre le jugement du 28 mars 2024 et des derniers courriers de Maître BARTHELEMY adressés à l'avocat de la partie adverse par lesquels il réclame paiement de l'indemnité de procédure dans le cadre du jugement rendu le 28 mars 2024 ; De confier ce dossier d'appel à Maître Thierry WIMMER, avocat à Welkenraedt.

9. Recours au Conseil d'Etat - IR - information et suivi

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre connaissance du suivi des trois dossiers de recours au Conseil d'Etat de Messieurs X et des rapports de l'auditeur repris en annexe ; De demander à Maître Palate de rédiger de dernier mémoire suite aux rapports de l'auditeur, en visant une perte de chance estimée à 30 %.

10. Service citoyen - Convention de partenariat

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur le projet de convention de partenariat entre la Plateforme pour le Service Citoyen asbl et la zone DINAPHI, à mettre en place au service Logistique ; De proposer au Conseil d'approuver cette convention lors d'une prochaine séance.

11. Commandant de zone - Suivi bimensuel

Le Collège prend connaissance du suivi bimensuel du Commandant de zone.

12. Projet OJ conseil du 21/03/25

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone fixe l'ordre du jour du Conseil du 21 mars 2025.

13. Procédure achats - Modifications

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de ne pas modifier sa décision du 28 février 2025 relative aux procédures d'achat avec délégations de signature pour les engagements comptables.

14. Services et opérations de drones - Projet de partenariat

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur le projet de convention de partenariat entre la SRL Citymesh Safety Drones et la zone DINAPHI ; De proposer au Conseil d'approuver cette convention lors d'une prochaine séance.

15. Délégation de compétence du Conseil au Commandant - marchés publics - proposition

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de proposer au Conseil de déléguer au Commandant de la zone la compétence de choisir le mode de passation des marchés de travaux, de fournitures ou de services et d'en fixer les conditions, pour les dépenses ne dépassant pas le seuil de 12.000 € TTC, uniquement pour les dépenses liées au budget ordinaire et pour les marchés qui ne contiennent pas de cahier spécial des charges ; De désigner suivant l'article 56 de l'arrêté royal du 19 avril 2014 portant le règlement général de la comptabilité des zones de secours, en tant que représentants légaux habilités à procéder aux engagements : le Commandant de Zone ou le Commandant de zone f.f., et la Directrice administrative.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président
Antonin COLLINET

